



Région
Hauts-de-France

Le Président

Réf : DAU-2020-003507

Dossier suivi par : Emmanuel ANCELOT

Tél : +33374275318

Mail : emmanuel.ancelot@hautsdefrance.fr



Monsieur Frédéric ADVIELLE
Président
Chambre Régionale des Comptes
Hôtel Dubois de Fosseux
14 rue du Marché au Filé
62012 ARRAS Cedex

Lille, le 19 FEB. 2020

Lettre recommandée avec AR

Objet : ROD 2019-0023 Greffe 2020-87. Rapport d'observations définitives relatives à la vérification des comptes et au contrôle des comptes et de la gestion de l'Agence régionale de développement et d'innovation des Hauts-de-France.

Monsieur le Président,

Par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 17 janvier dernier, notifiée à la Région le 21 janvier suivant, vous m'avez fait parvenir le rapport se rapportant à l'affaire visée en objet.

Dans le mois à compter de la réception de votre lettre, soit jusqu'au 24 février prochain pour tenir compte de la règle du jour franc et de sa conjonction avec un week-end, vous m'invitez à vous transmettre les remarques que je souhaite formuler sur ce rapport d'observations définitives.

Je partage l'ensemble des observations ainsi que des recommandations produites par la Chambre.

Il est effectivement nécessaire de mener un travail pour apporter toutes les précisions sur l'objet social de l'Agence afin qu'elle ne puisse pas courir le moindre risque d'être considérée comme un instrument régional à l'égard de la Région Hauts-de-France, son principal financeur.

Le constat de la forte diminution du nombre d'adhérents au cours de l'année 2018 est la conséquence d'une différence notable de la politique d'adhésion pratiquée auparavant par ARI Picardie avec un dispositif qui favorisait de nombreuses adhésions à faible montant d'une part, et Nord France Innovation Développement qui avait opté pour de moindres adhésions à un coût plus important, d'autre part. Aujourd'hui cette problématique est prise en compte par la nouvelle direction de la structure afin d'améliorer la situation actuelle. Des réflexions sont en cours sur la refonte des modalités d'adhésion que la gouvernance de l'agence devra entériner.

La Chambre fait état des réunions techniques bimensuelles ainsi que du dialogue de gestion annuel entre les services régionaux et l'agence, au cours desquels la référence à des objectifs



151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès du Correspondant Informatique et Libertés de la Région Hauts-de-France

d'activité et des indicateurs de suivi définis par la délibération du Conseil Régional en date du 2 avril 2019, sont mis en œuvre. Ainsi la Région est en situation de pouvoir évaluer l'action de l'Agence et la pertinence de la politique régionale en la matière.

Par ailleurs, je partage les termes de votre recommandation sur l'importance qui s'attache désormais à ce que la structure se dote également d'objectifs chiffrés et d'indicateurs de suivi afin de disposer de moyens autonomes d'évaluation de sa propre action.

Comme vous le soulignez, un contrôle de gestion renforcé de la structure est impulsé par la nouvelle direction afin de parfaire la qualité de l'information financière. La Région y est tout à fait favorable et encourage une telle démarche.

Enfin, concernant la gestion du versement des subventions publiques, la Région en étroite collaboration avec la structure poursuit le travail engagé afin d'optimiser le processus. Il s'agit d'accéder à l'objectif de mieux anticiper les besoins de l'Agence, associé à une meilleure réactivité de la Région.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

C. Bertrand



Xavier BERTRAND